

progrès agricole par la seule force de son bon vouloir. Encourager les expositions, les partis de labour, les concours des récoltes sur pieds et des fermes les mieux cultivées : voilà l'impulsion la plus directe qu'il puisse donner à l'amélioration de notre système de culture. Cette impulsion existait avant nous, mais nous allons tâcher, au moyen de la nouvelle loi, de lui imprimer plus de vigueur. A nos agriculteurs maintenant de faire leur part. Qu'ils se pénètrent de l'esprit de la loi, qu'ils la fassent fonctionner avec libéralité, qu'ils voient dans les primes qui leur sont accordées pour la supériorité de leurs produits ou de leurs fermes, non seulement la récompense matérielle due à leur travail intelligent, mais encore et surtout la provocation qui leur est faite, au nom de l'Etat, de perfectionner autant qu'il est en eux leurs moyens de production. Que, dans la direction des sociétés d'agriculture, dans les concours et dans les expositions, l'intérêt personnel, l'intérêt de paroisse, fassent place à l'intérêt du comté, que même, au besoin, l'intérêt du comté fasse place à l'intérêt de la province. Ainsi comprise, ainsi mise en œuvre, l'organisation agricole telle qu'elle existe maintenant ne pourra manquer de produire beaucoup de bien.

Mais, pour rendre notre sol à sa fertilité première, pour tirer de son exploitation tous les produits dont il est susceptible, il nous faut donner l'enseignement agricole à la jeunesse, et par là vulgariser les principes de la bonne culture. Plusieurs de nos maisons d'éducation ont fait il est vrai, de louables efforts pour suppléer à ce besoin urgent de notre population, l'ancienne Chambre d'Agriculture les a secondées aussi généreusement qu'il était en son pouvoir de le faire ; mais encore à l'heure qu'il est, l'enseignement agricole est loin d'avoir atteint le degré de développement que nous voudrions lui donner.

A quoi faut-il attribuer le défaut d'encouragement qu'ont rencontré jusqu'ici nos écoles d'agriculture ? quels seraient les moyens de les mettre plus à la portée de la généralité de nos cultivateurs, de les leur faire apprécier, de leur inspirer le goût d'y envoyer leurs enfants ? Telles sont les questions que s'est posées dès le principe le Conseil d'Agriculture : il possède les lumières et le sens pratique nécessaires pour les résoudre d'une manière satisfaisante, et il sait qu'il peut compter en toute sûreté sur le concours du Gouvernement pour donner plein effet aux recommandations qu'il croira devoir faire. Avant peu, j'espère pouvoir soumettre à Votre Excellence le résultat définitif de ses délibérations sur cette importante
re."

L'enseignement agricole dans les Ecoles Normales.

Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs de longs extraits de l'intéressant rapport du Ministre de l'Instruction Publique au sujet de l'enseignement agricole dans nos écoles. Nous sommes heureux de noter le travail de préparation qui se fait, et nous espérons bientôt voir le jour où tout ce projet sera mûri et mis à exécution. Car il est évident que si l'on veut que les saines notions d'agriculture pratique se répandent partout, il faut compter sur les efforts du gouvernement et profiter de l'organisation existante. Il nous faut l'appui bienveillant du clergé, le perfectionnement de l'action des Sociétés d'agriculture, et, de plus, des professeurs d'agriculture dans tous les comtés; sinon dans toutes les paroisses. Nos collèges classiques et autres, établis à la campagne, rendraient un immense service, si les fermes qui y sont ordinairement attachées devenaient des fermes modèles auxquelles auraient accès les élèves, au moins les jours de congé. On répandrait ainsi le goût des améliorations agricoles parmi les hommes qui, plus tard, occuperont les places marquantes dans la société. Mais si l'on veut instruire la masse de la population, il faut compter sur les écoles primaires et normales. Il faut que chaque précepteur connaisse bien les systèmes de culture qui sont reconnus comme les mieux adaptés au pays ; il faut qu'il puisse en expliquer les principes aux jeunes gens et aux parents. Si c'est un homme de jugement, il pourra ainsi rendre de grands services, surtout s'il donne, dans un jardin attaché à l'école, la preuve de connaissances solides, dans la pratique de la culture des légumes, etc., dont toutes les familles ont besoin et qui cependant sont très négligés dans notre province. Il n'est pas probable que l'instituteur puisse trouver le temps de faire une culture étendue, mais il peut, dans ses quelques heures de récréation, prouver aux cultivateurs qu'il possède des connaissances qui peuvent leur être utiles ; du moment qu'ils en seront convaincus, ils profiteront sans aucun doute de ses leçons.

Il ne nous appartient pas d'entrer ici dans la question du mode à adopter pour procurer aux élèves des Eco-

les Normales les connaissances pratiques qu'il leur faudra acquérir s'ils veulent que leurs leçons soient appréciées. Il existe dans les environs de Montréal plusieurs fermes, que l'on peut à bon droit considérer comme modèles sous tous les rapports, entre autres celles de M. Drummond, de la Petite Côte, la ferme Logan et celle de M. Beaubien, M. P. P., et membre du Conseil Agricole, où les professeurs d'agriculture trouveraient tous prêts les exemples de bonne culture qu'ils désireraient expliquer à leurs élèves. Ils se sauveraient ainsi les embarras et les longueurs qu'entraînent toujours l'établissement d'une culture vraiment modèle. D'un autre côté, nous connaissons personnellement les hommes qui seraient probablement chargés de cette organisation pour Montréal. Ils ont déjà fait leurs preuves, et s'ils entreprennent la culture d'une ferme au compte de l'Ecole Normale, nous sommes persuadés d'avance du succès de leur entreprise.

Nous comptons donner les principaux extraits du magnifique rapport de M. l'abbé Godin sur sa visite des principaux établissements d'enseignement agricole en Europe et nous en commençons aujourd'hui la publication. Le révérend professeur y fait preuve de connaissances approfondies en agriculture et d'un jugement hors ligne ; nous avons donc lieu d'espérer que l'école d'agriculture qu'il aura bientôt à diriger sera couronnée d'un plein succès, et que les professeurs qui en sortiront pourront gagner la confiance des fils de cultivateurs qu'ils auront la mission d'instruire.

Extraits du rapport du ministre de l'Instruction Publique.

Je joins à ce rapport des rapports particuliers de MM. Verreau, Dawson et Chandonnet sur la question de l'enseignement agricole dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin sur sa visite des établissements d'enseignement agricole en Europe. Tous s'accordent à démontrer l'importance de l'enseignement agricole théorique et pratique dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin, qui est rempli de renseignements précieux sur les fermes modèles d'Irlande, de France et de Belgique, sera lu avec le plus grand intérêt.

Sur la question du mode à suivre pour l'enseignement de l'agriculture pratique, M. l'abbé Verreau se prononce fortement en faveur de l'acqui-